**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des

informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 59 (1971)

Heft: 2

**Rubrik:** Le monde du travail

Autor: [s.n.]

# Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

# **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

## Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

# ALLO LA VILLE, G ICI LA CAMPAGNE

# Marcelin, une école ménagère **aux** citadins ouverte

Dans l'esprit du grand public, une école ménagère est avant tout destinée à une catégorie de jeunes filles peu attirées par l'étude et qui achèvent là leur scolarité en s'adonnant plus ou moins passivement à des activités que d'aucuns considèrent déva-

s. heureusement, la réalité est

lorisées.
Bien heureusement, la réalité est autre: les sciences ménagères embrassent aujourd'hui un programme dont l'utilité n'échappe à personne et nombreuses sont les jeunes filles qui entendent réserver quelques mois de leur existence à s'initier à leur rôle turur de maîtresse de maison.

Les classes ménagères ont su tenir compte de ce désir et adapter leur méthode d'enseignement. On ne se contente plus de former des ménagères, mais de véritables techniciennes rompues aux problèmes alimentaires, administraitis, éducatifs, etc.

Mais comme il paraît aujourd'hui primordial d'acquérir avant toute chose une formation professionnelle, bon nombre de jeunes filles se demandent où et quand elles parviendront à constituer leur bagage de connaissances pratiques. Et c'est à leur intention que nous réservons notre chronique paysanne d'aujourd'hui à l'école ménagère urual de Marcelin s/Morges.

## UNE ÉCOLE D'AVANT-GARDE

Section téminine de l'école d'agri-culture cantonale de Marcelin, elle a été dès sa création le premier échelon de la formation professionnelle de la jeune paysanne. Primitivement située dans le bâtiment de l'école d'agridans le bâtiment de l'école d'agri-culture, elle a émigré il y a peu d'an-nées dans un immeuble moderne, merveilleusement situé dans une riante nature

riante nature.
Cette école paysanne, largement ou-verte aux citadines, peut accueillir une trentaine d'élèves internes et le pro-gramme d'étude est réparti sur 21 se-maines.

maines.

Mais jetons tout d'abord un rapide coup d'œil sur la maison : à côté des salles de cours, deux cuisines, agen-cées fonctionnellement, sont à des fins précises de dimensions différentes. La

plus vaste est destinée à l'enseigne-ment et aux démonstrations. L'autre, dite-cuisine tamiliale » est réservée à l'application des connaissances ac-quises. Deux élèves, détachées du groupe, y travaillent seules et mettent en pratique dans une autonomie abso-lue, l'enseignement reçu.

A l'étage supérieur, les chambres à coucher des élèves n'ont aucune parenté avec des dortoirs d'internat. Le confort, la vue et la l'uminosité des lieux en font des logements jeunes très « dans le vent».

Sur le même palier, une nursery moderne accueille trois bébés qui vivent en permanence à l'école pendant toute la durée du semestre. D'âge toute la duree du semestre. D'age différent, ces trois petits pensionnaires sont soignés par une nurse diplômée assistée de deux élèves. A tour de rôle et pendant une semaine, les élèves ont ainsi l'occasion de s'initier à la puériculture. Relevons que Marcelin est la seule école de Suisse a adjointe une nursery perma-

s'être adjointe une nuisery permi-nente.
Un pédiatre est chargé de l'ensei-gnement théorique de l'hygiène mater-nel et infantile.
Notre visite des lieux nous conduit aux locaux du sous-sol où se trouvent, entre autres choses une vaste salle de rythmique, une buanderie équipée des machines à laver diverses, permettant d'initier les élèves à différentes tech-niques de travail.

### LE PROGRAMME SCOLAIRE

Le programme s'adresse à des ieunes filles ayant terminé leur scolarité primaire. Mais il est évident que les élèves ayant une formation secondaire

eleves ayant une formation secondarier n'en tirent que plus de bénéfice.
Une très large place est faite aux branches pratiques. Pendant la durée de l'internat, 150 à 170 heures sont consacrées à la cuisine et 120 à 150 heures à la couture (confection, raccommodage, broderie) et un temps

appréciable est réservé aux travaux de maison, au jardinage et à l'avicul-

ture.

Quant à l'enseignement théorique, il porte sur les disciplines suivantes, toutes enseignées par des professeurs spécialisés: alimentation et diététique, psychologie de l'enfant, économie domestique, biologie, aviculture, comptabilité, droit privé, économie rurale, etc. Des cours de rythmique sont prévus pour donner, en même temps que les qualités d'une parfaite maîtresse de maison, l'aisance et la grâce à cette jeunesse en fleur.

### L'INTERNAT

L'INTERNAT

Pour la majorité des jeunes, la vie d'internat semble aujourd'hui une formule dépassée. A l'ère de l'indépendance et du « le veux vivre ma vie », l'existence communutaire d'une trentaine de jeunes filles soumises à un horaire strict parait à première vue anachronique. Nous avons interrogé sur ce point MIle Badoux, directrice, qu'une longue expérience a sensibilisée aux problèmes des adolescentes. « Tout d'abord, nous dit-elle, voici deux ans que nous avons institué la semaine de cînq jours. Nous libérons nos élèves le vendredi soir jusqu'au dimanche à 21 heures.

La vie d'internat offre des avantages incontestables. Elle permet un gain de temps appréciable lorsqu'il s'agit de suivre fructueusement un travail intensil et d'assimiler une matière très vaste.

La discipline imposée par une rèale

sil et d'assimiler une inaciere tre vaste.
La discipline imposée par une règle de vie stricte est excellente, même et surtout pour les caractères indépendants. Rapidement, les angles s'arrondissent, les ardeurs se tempérent, les actives entraînent les contemplatives et le travail d'équipe devient une expérience des plus enrichissantes. Volée après volée, nous remarquons la maturité qu'acquièrent, au contact d'étèves plus âgées, des jeunes filles qui nous arrivent adolescentes et que nous voyons partir d'ici en adultes parfaitement équilibrées.

parriairement equilibrees. Et un autre aspect positif de notre vie communautaire est cette rencontre permanente qui permet aux élèves

issues de milieux différents de partaissues de mineux anerenis de ban ger leurs problèmes, de converser s un sujet précis tout en apprenant s'exprimer avec aisance.»

# MARIANNE, LA CITADINE,

NOUS DIT :

NOUS DIT:

La volée actuelle compte deux citadines. L'une d'elles, Marianne, au cœur lourdement hypothéqué, consacre les derniers mois de son célibat à parlaire sa formation de maîtresse de maison. Avec lucidité, elle nous parle de l'expérience qu'a été pour elle ce semestre à Marcelin.

"J'ai vingt ans. Je suis décoratrice-étalagiste. Projetant de me marier au printemps, j'estimais nécessaire de réserver cet hiver à ma formation ménagère. J'ai appris alors que l'école de Marcelin, quoique rurale, accueillait aussi des citadines. Et le ne vous cache pas que ce semestre m'a fait de Marcelin, quoique rurale, accuellalit aussi des citadines. Et le ne vous
cache pas que ce semestre m'a fait
vivre une expérience inoubliable. Vous
dire tout ce que l'ai appris? Sur le
plan pratique, à faire une excellenta
cuisine, équilibrée, et surtout à des
prix abordables (facteurs précieux
pour mon tutur ménage). J'ai pu enrichir ma culture générale et surtout,
l'ai découvert les gens et les choses
à leur juste valeur. Mes condisciples
m'ont parlé des problèmes paysans et
je me suis ouverte à un monde que je
ne connaissais pas. J'ai va faire boucherie, l'ai soigné les poules, l'ai talifé
les rosiers. Et l'ai saisi le prix du
travail de la terre et l'engagement
qu'il exige.»
Pour celles de nos lectrices qui souhaiteraient en savoir plus long, signalons que Mile Badoux, directrice, reste
à leur disposition. Qu'elles sachent
simplement encore que l'enseignement
ett gratuit et le prix de pension modique. Il laut avoir 17 ans minimum pour
être admise. Le cours d'été commencera le 13 avril et Il y a encore quel
ques places disponibles. Et pour celles
qui hésiteraient encore, que je vous
dise que dans nos campagnes « avoir

qui hésiteraient encore, que je vous dise que dans nos campagnes « avoir fait Marcelin », ça équivaut à un label

Y. Bastardot.



# *a confectionneuse de vêtements de dames*

Elle confectionne des vêtements consistant en maieure partie en tissu

# APTITUDES REQUISES

Bonne vue, habileté manuelle, tempéra-ment calme, bonne représentation spatiale, sens des formes et des couleurs, imagination, goût pour la mo-de, force manuelle. manuelle. Contre-indi-Propreté. transpiration des mains.

Formation nécessaire avant l'apprentissage. — Avoir terminé sa scolarité.

Age minimum d'en-ie en apprentissage. 16 ans.

Durée de l'appren-tissage. — 2 ans.

## PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

PROGRAMME D'APPRENTISSAGE

Première année. — Initiation au maniement, à l'emploi et à l'entretien des outils, des instruments, des machines à coudre et des machines spéciales, par collaboration de l'apprentie à l'exécution des divers travaux. Exercices de couture à la machine. Exécution de travaux de détail, tels que coutures droites à des vêtements, bordures, roulottés, pose de parements, fronces. Piquage de ceintures. Pose des agrafes, boutons-pression, boutons et attaches. Exécution de nervures et de plissés simples. Confection de boutonières retournées et étoffe, de pattes, de poches retournées type gliet et de poches appliquées. Assemblage de vêtements. Repassage initial des vêtements et geant un tel travail. Pose des manches et du col. Exécution d'ourlets et contrôle des mesures des vêtements terminés pour détermination de la taille.

Deuxième année. — Couture de vêtements simples coupés. Couture de pièces plus difficiles des différentes grandeurs. Moulage des pièces sur mannequin. Repassage final de pièces simples. Initiation aux principes fondamentaux de la coupe d'après commande.

Connaissances professionnelles. — Dénomination, propriétés, signes distinctifs et utilisation des étoffes, doublures et fournitures les plus communément utilisées. Utilisation et entretien des machines et des instruments Les diverses manières de coudre, les méthodes et les techniques de travail. La prévention des accidents et des maladies inhérents à l'exercice de la profession. Dessin professionnel. Moulage de corsages. Croquis de modèles.

Certificat. — La candidate qui a subi avec succès l'examen de fin d'ap-prentissage reçoit le certificat fédéral de capacité attestant que sa titulaire est une confectionneuse qualifiée de vêtements de dames.

# L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande. — Considérable. La pé-nurie, dans le métier, frise la catastrophe.

Perspectives d'ave-nir. — La confection-neuse de vêtements de dames qualifiée, de couturière peut devenir coupeuse, après avoir suivi l'Ecole de perfectionnement St-Gall, puis même modelliste. Elle peut aussi devenir chef d'atelier ou bien ou-vrir son propre atelier.

Syndicat défendant la profession. — La FCTA.

L'offre. — Un métier qui plaira à la femme de goût, amoureuse des choses de la mo-de et habile de ses

CONDITIONS DE TRAVAIL **Horaire.** — 45 heures par semaine env. (dépend des ateliers).

Congés. — Trois se-maines par an.

maines par an.

Salaire. — Entre
800 et 1250 à 1300
francs dans les bonnes maisons. Une modelliste très qualifiée et expérimentée peut
gagner même entre
2000 et 2500 francs
par mois dans une
grande maison.

Avantages sociality

Avantages sociaux.

— Dépendent des maisons qui engagent. En général, assurance-accidents et assurance-maladies collecti-

paraissant le troisième samedi du mois

Organe officiel des informations de l'Alliance de sociétés fémi-nines suisses

Présidente du comité du journal Jacqueline Berenstein-Wavre

Rédactrice responsable
Huguette Nicod-Robert
Le Crêt-des-Pierres
1092 Belmont Administration

Monique Lechner-Wiblé 19, av. Louis-Aubert 1206 Genève Tél. (022) 46 52 00 C.C.P. 12 - 11791

Publicité Annonces-suisses S.A. 1, rue du Vieux-Billard 1205 Genève

Abonnement 1 an : Suisse Fr. 10.— étranger Fr. 11.— de soutien Fr. 15.—

Imprimerie Nationale, Genève

pour vos livraisons à domicile 26.12.00 drugstore pharmacie principale

